

N°8

Informations
Mars 2023

Notre **ARGELLIERS**



Sommaire

RÉALISATIONS ET AMÉNAGEMENTS

- 1 Les dernières réalisations
- 2 Les projets en cours et à venir

AUTOUR DE LA NOUVELLE ÉCOLE

- 3 Réception technique des bâtiments
- 4 Enfin la première rentrée
- 5 Plantation d'arbres en janvier
- 6 Des changements à la cantine
- 7 Ouverture des inscriptions
- 8 Une médaille d'or pour notre nouvelle école

LA VIE DU VILLAGE

- 9 Obligation Légale de Débroussaillage
- 10 Éclairage public
- 11 Gestion des déchets
- 12 Dépôts sauvages et containers sur la voie publique
- 13 Collège Montarnaud absence d'assistante sociale

ANIMATIONS, CULTURE ET VIE SOCIALE

- 14 Bibliothèque - Bilan 2022
- 15 Ça s'est passé à Argelliers

AGENDA

À VOTRE SERVICE

- 16 Une esthéticienne à Argelliers
- 17 Un plombier à Argelliers
- 18 Quint&Sens : cabinet de massage itinérant

INFOS PRATIQUES

Enfin une année 2023 qui s'ouvre par la cérémonie de vœux, la première depuis notre élection, les deux précédentes n'ayant pu avoir lieu pour cause de crise sanitaire.

Vous avez été nombreux à profiter de ce moment de rencontre, de partage et de convivialité qui nous a permis d'échanger librement autour d'un sympathique apéritif.

Ce fut aussi l'occasion de rappeler les nombreux projets réalisés depuis en si peu de temps et malgré une période compliquée. avons aussi donné une perspective des évolutions que nous imaginons avec à court ou moyen terme.

Cet événement nous a permis de saluer l'implication des agents municipaux (administratifs et techniques) qui ont su porter nos projets. Un grand merci aussi aux associations et bénévoles qui investissent au quotidien pour vous offrir un cadre de vie agréable. Nous leur confirmons notre soutien !

C'est en cela que l'équipe municipale souhaite vous présenter au travers de cette publication légèrement revue une synthèse claire et transparente de la vie de notre village de façon à ce que chacun de vous y soit pleinement associé. Elle vous assure de toute sa disponibilité et tout son engagement au service de notre commune, de notre bien vivre à Argelliers, toujours tourné vers l'Avenir dans le respect de ses Racines, ses valeurs et ses traditions.



Réalisations et Aménagements

1. LES DERNIÈRES RÉALISATIONS

Route de Viols-le-Fort :

Dans le cadre de la mise aux normes des ralentisseurs, le Conseil Départemental a effectué des travaux sur la RD27e3 (route de Viols le Fort). Les accotements, le goudron et les ralentisseurs ont été refaits. Ce chantier a été intégralement financé par le Conseil Départemental à l'exception de la signalétique prise en charge par la commune.



Chemin du Mas de Cournon :

La voie d'accès au Mas de Cournon a été remise en état (comblement des différents trous sur la chaussée) à partir de la départementale en direction des premières maisons du hameau.

2. LES PROJETS EN COURS ET À VENIR

Aménagement du centre ancien :

Suite aux réunions publiques de concertation sur le devenir des bâtiments communaux du centre du village, il a été décidé que l'ancienne école d'une superficie de 240m² pourrait accueillir la mairie et la bibliothèque.

La municipalité met en place une consultation d'architectes, afin de s'assurer de la pertinence de ces choix. À l'issue de cette consultation, l'architecte retenu proposera un avant projet chiffré qui nous permettra de mettre en place le plan de financement et de confirmer ce projet.

Mise en sécurité route de La Boissière depuis le cimetière :

Ce chantier consistera dans sa première tranche à améliorer la gestion des eaux pluviales, créer un trottoir, et refaire l'enrobé. Des plantations seront effectuées dans le cadre du projet paysagé.

La deuxième tranche sera consacrée à la réalisation d'une passerelle en parallèle du pont afin de sécuriser le cheminement des piétons. Une réunion avec les habitants du quartier sera organisée prochainement afin de présenter l'avant projet pour validation.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la ressource en eau :

Le Plan Local d'Urbanisme est toujours et encore en chantier ... Nous attendons pour le finaliser la signature du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT du Pays Cœur d'Hérault) qui devrait intervenir en milieu d'année. Pour rappel, la loi exige que les PLU soient en cohérence avec le SCOT et donc, après signature de ce dernier, les communes « hors norme » seront dans l'obligation de réviser leur PLU.

À savoir également que le SCOT nous oblige de respecter un accroissement maximum de la population de 1,2% par an et une densification de 19 logements à l'hectare minimum. Ceci se traduit dans notre PLU par une population de 1250 habitants maximum à horizon 2035 et une densification de 19 logements à l'hectare pour les nouvelles opérations d'aménagement ...

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- **Milieu d'année 2023** : validation de nos propositions par les services de l'État
- **Automne** : enquête publique
- **Fin d'année** : approbation par le Conseil Municipal

Parallèlement, la recherche de ressource en eau se poursuit et des travaux de forage seront prochainement entrepris sur notre commune par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH), compétente dans ce domaine.

D'autres forages, en cours d'exploitation sur le territoire de la communauté de communes devraient être opérationnels fin 2026, date à partir de laquelle les restrictions en matière de permis de construire seront levées.

Dans cette attente, les trois communes de l'Est de la CCVH sont tributaires, pour des raisons historiques de l'accord signé à l'époque avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL), accord prévoyant un quota annuel aujourd'hui dépassé, ce qui a conduit au blocage des permis de construire et d'aménager depuis le 1er janvier 2022.

De façon à ne pas trop pénaliser notre commune du fait de la validation prochaine du PLU, des négociations sont en cours entre les communes et les services de l'État.

à ce titre, le sous-préfet de Lodève invite la CCGPSL à accélérer les travaux de modernisation de la station du Boulidou qui dessert nos trois communes et incite par ailleurs la CCVH à anticiper de son côté les recherches en eau afin d'obtenir à plus long terme son autosuffisance et ne plus être de fait tributaire de la CCGPSL.

Autour de la nouvelle école

3. RÉCEPTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

Le 29 septembre 2022, Ugo Nocera, architecte en charge du projet nous a invités à réceptionner les bâtiments. Les dix lots qui constituaient le chantier ont été contrôlés afin de s'assurer que les prestations correspondaient bien au cahier des charges. La réception a été validée sans réserve pour neuf d'entre eux, seul, le lot chauffage a été refusé, les prestations ne correspondant pas au cahier des charges, en particulier en ce qui concerne le bruit et la température dans la garderie et une classe primaire.

À ce jour, les réserves ne sont toujours pas levées car bien que la problématique des températures semble être résolue, la gêne au niveau de bruit dans la garderie et une classe primaire n'est pas réglée. L'entreprise et le concepteur chauffage testent actuellement des solutions.

Nous tenons à remercier toutes les entreprises qui ont participé à ce chantier qui fût exemplaire dans son respect de l'environnement et dans la solidarité des équipes.

Les représentants des entreprises et de la municipalité lors de la réception de chantier 29/09/22.



5. ENFIN LA PREMIÈRE RENTRÉE

Après les vacances de Toussaint, le 7 novembre dernier, nos écoliers ont enfin pu faire leur rentrée dans leur nouvelle école. Avec impatience ils en ont franchi le seuil pour découvrir leurs nouveaux espaces.

Des classes lumineuses, du mobilier neuf pour tous et mieux adapté pour les plus petits, un coin sieste confortable, une garderie accueillante et une cantine plus accessible et fonctionnelle, facilitent aujourd'hui le travail des enseignants et du personnel du périscolaire et font le bonheur des enfants.

Certes des aménagements restent à prévoir notamment pour la cour mais le plus gros est fait.

Nous aurons prochainement l'occasion de vous faire visiter le groupe scolaire et de vous en présenter le concept lors de l'inauguration que nous sommes en train de préparer et à laquelle vous serez bien évidemment tous conviés, après la levée des réserves.

Ce premier jour, ce fut bien sûr l'occasion de quelques discours autour du désormais traditionnel petit déjeuner qui anime chaque rentrée. Mais ce moment se devait d'être accompagné différemment. L'émotion était en effet importante pour les enfants qui avaient commencé leur cursus scolaire dans l'ancienne école, inaugurée en 1908, lieu chargé en souvenirs, et qui avait vu passer, pour certains, les grands frères et sœurs, mais aussi les parents, voire les grands parents.



Pour faciliter ce « passage » vers ce nouveau monde, et en concertation avec l'équipe enseignante, nous avons sollicité la compagnie Zérafa et son duo de clowns (*).

Quel plaisir d'entendre les élèves (et les parents !) rire de bon cœur aux forfanteries de Lili et Piña Colada, et les voir les suivre dans leurs déambulations cocasses dans la cour et plus tard dans les classes.

(* Animation financée par la coopérative scolaire, l'APE, la Bibliothèque (auxquelles nous réitérons nos remerciements) et la commune.

4. PLANTATION D'ARBRES EN JANVIER

De la verdure autour du nouveau groupe scolaire, dans le cadre de l'opération 8000 arbres organisée par le Conseil Départemental, dont la commune s'est vue offrir 60 arbres d'espèces différentes.



6. DES CHANGEMENTS À LA CANTINE

À compter du 3 avril prochain, Délices Traiteur, de Gignac, assurera la livraison des repas, en liaison froide. Un grand changement puisque depuis vingt ans, la prestation était assurée par le CAT des Hautes Garrigues à Saint Martin de Londres.

Soucieux d'être à l'écoute des parents et conscients des difficultés récurrentes, notamment sur la composition des repas et l'affichage des menus, les élus de la commission école ont mené une consultation auprès de différents prestataires. Le choix s'est porté sur un traiteur local, qui affiche la volonté d'utiliser les circuits courts et de s'approvisionner, autant que possible, auprès de producteurs locaux. La gamme des menus de substitution va s'enrichir avec un repas végétarien et pour les enfants diabétiques, si les parents le souhaitent, des éléments du menu pourront être modifiés.

Enfin, une commission « cantine » va être créée. Composée d'un représentant de Délices Traiteur, de parents d'élèves délégués, d'un représentant du personnel de la cantine et d'élus, elle se réunira deux fois par an pour recueillir les remarques et suggestions et faire évoluer la prestation si besoin.

7. OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2020 ou les nouveaux arrivants sur la commune.

Une démarche en deux temps :

1 Pré-inscription administrative obligatoire en mairie :

Vous devez vous rendre en mairie (ouverture du secrétariat le lundi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30, le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00) munis des documents suivants :

- Le carnet de santé
- Le livret de famille (en cas de divorce ou séparation, fournir le jugement précisant l'autorité parentale et la décision de garde de l'enfant)
- Un justificatif de domicile daté de moins de trois mois

Les copies des documents seront faites sur place et un document confirmant la pré-inscription vous sera remis.

2 Confirmation de l'inscription auprès de la direction de l'école :

Vous devez contacter Mme Magali Riou, directrice, par mail à l'adresse ecole.argelliers@wanadoo.fr ou par téléphone (09 77 99 06 86) pour solliciter un entretien. À noter que les rendez-vous seront proposés le lundi, jour de décharge de la directrice.

Le document de confirmation de pré-inscription vous sera demandé pour cet entretien, ainsi que le livret de famille et le carnet de santé. Dans la mesure du possible, et ceci afin de préparer au mieux l'intégration des écoliers, les inscriptions devront être confirmées avant le 21 avril 2023.

Un service de transport scolaire est proposé aux élèves domiciliés au Mas de Cournon et à Cantagrils. L'inscription se fait directement sur le site d'Hérault Transport (www.herault-transport.fr/lignes-scolaires/inscriptions)

8. UNE MÉDAILLE D'OR POUR NOTRE NOUVELLE ÉCOLE

La commission d'évaluation Bâtiments Durables Occitanie (BDO) vient de décerner pour notre nouvelle école une médaille d'or pour la finalisation de ce projet.

Vous trouverez ci-dessous le communiqué officiel :

« Nous avons l'immense plaisir de vous remettre en pièces jointes :

- L'attestation de reconnaissance de votre projet en démarche BDO suite à votre passage en commission pour la phase « Réalisation ».
- Le relevé de décision de la commission qui a été évalué de votre projet.
- Quelques visuels pris de l'évaluation.
- Les règles d'usage de la marque BDO pour vos communications sur le projet et les visuels associés (logos et médailles) : [BDO_Méditerranée_Or_Réalisation](#)

Votre projet est un exemple en matière de performance environnementale et contribue à la montée en compétence de tous les professionnels de l'acte de construire. Nous tenions donc à vous exprimer nos remerciements pour votre implication dans cette démarche environnementale.



Groupe scolaire Les Bergers des Étoiles
Argelliers (34)

opération reconnue

bdo Bâtiments Durables Occitanie
méditerranée

envirôbât



La vie du village

9. OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSAILLEMENT (OLD)

La municipalité organisera en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et le Service Départemental d'incendie et de Secours (SDISS) une réunion d'information le :

Mardi 14 mars 2023 à 18h00 - Salle Vert Paradis

Les thématiques abordées seront le rappel des règles et comment débroussailler en fonction de la couverture végétale des parcelles. Des exemples concrets seront présentés lors de cette soirée avec un déplacement sur le terrain.

10. ÉCLAIRAGE PUBLIC

- L'expérience doit se poursuivre encore de façon à établir le diagnostic exhaustif souhaité et l'extinction des lampadaires de nuit à 5h00 du matin est donc maintenue.
- Parallèlement, un projet de remplacement des lampes de ces mêmes lampadaires par des leds nouvelle génération est en cours d'étude, en partenariat avec Hérault Énergie.

11. GESTION DES DÉCHETS

À la demande de la municipalité, la CCVH a installé le 9 Janvier un collecteur de biodéchets à Cantagrils (à côté des containers de tri sélectif). Ce Point d'Apport Volontaire (PAV) a pour but de collecter les déchets alimentaires et donc d'éviter qu'ils soient déposés dans les poubelles grises (faute de collecte de poubelles vertes sur le hameau).

Des bioeaux et des sacs biodégradables sont disponibles gratuitement en mairie ou à la supérette Vival. Ce principe répond aux objectifs de la CCVH en matière d'amélioration du tri sélectif et cette solution, déjà en place dans le centre du village, est très appréciée des utilisateurs.

Ce point d'apport est libre d'accès, nous espérons donc que vous serez nombreux à profiter de ce nouveau service et que vous en serez satisfaits.



12. DÉPÔTS SAUVAGES ET CONTAINERS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous avons constaté grâce à la diligence des habitants un dépôt sauvage sur le DFCI entre Montarnaud et Argelliers. Un suspect a pu être identifié et une plainte a été déposée à la gendarmerie de Gignac.

La restauration des lieux a été faite par les employés communaux et le chiffrage des coûts induits a été joint au PV pour dédommagement.

Malgré diverses relances et avertissements, parution récurrente sur nos communiqués, trop de containers et poubelles restent en permanence sur la voie publique, générant insalubrité et irrespect de l'environnement, du cadre de vie et du bien-être d'autrui.

Les nombreux rappels à la loi n'ayant hélas pas abouti. Les multiples rappels à la loi ne suffisent pas et une minorité d'irresponsables contribuent à ces dégradations. Ces infractions seront constatées et les amendes correspondantes dressées (entre 68 et 750€, selon les cas)



13. COLLÈGE DE MONTARNAUD ABSENCE D'ASSISTANTE SOCIALE

Les maires de Montarnaud, La Boissière, Vailhauquès, Saint-Paul et Valmalle et Argelliers, alertés sur l'absence d'assistante sociale au collège Vincent Badie de Montarnaud, ont adressé un courrier conjoint à la Rectrice d'académie. Cette démarche avait pour but de sensibiliser le rectorat aux conséquences défavorables de cette situation en termes de prévention et de protection des jeunes, de lutte contre l'absentéisme et de l'échec scolaire, d'information et d'accompagnement des familles.

Ce courrier, relayé par les sénateurs Christian Bilhac et Henri Cabanel, auprès de monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, a reçu une réponse de madame la Rectrice dont nous re prenons les principales lignes ci-dessous :

« Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Hérault a procédé, pour l'affectation des assistants sociaux, à un maillage du territoire garantissant la couverture de tous les établissements du département. Le collège Vincent Badie est ainsi, depuis la rentrée scolaire, rattaché au réseau d'intervention sociale du bassin de Montpellier Nord. Sitôt sollicitée, la coordonnatrice « référente » de ce réseau procède à une évaluation et missionne, en tant que de besoin, une assistante sociale du bassin pour prendre en charge la situation. Ce dispositif a pour objet une meilleure répartition des moyens, dans le respect de l'équité territoriale sur le département ».

Animations, culture et vie sociale

14. BIBLIOTHÈQUE - BILAN 2022

Le bilan 2022 reflète l'intérêt des Argelliérains (petits et grands) pour la bibliothèque, ainsi que le dynamisme de ses bénévoles.

Grâce au fonctionnement en réseau des trois médiathèques, dix-huit bibliothèques et trois points relais du territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et du concours du Département, vous avez accès, depuis la bibliothèque d'Argelliers :

- en permanence, à un fond très important de livres (romans, BD, mangas), livres audio, CD, DVD (films, séries, documentaires ...), jeux de société, revues (presse, magazines ...) et ressources numériques, régulièrement alimenté des dernières nouveautés.
- Mensuellement à des animations, spectacles, concerts ...

La bibliothèque, c'est aussi un lieu de vie, d'échanges et de convivialité. L'agenda 2023 sera riche d'animations, gratuites pour tous. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher des bibliothécaires bénévoles qui se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous proposer une adhésion. **Téléphone : 04 67 55 59 39 - Mail : bibliotheque_argelliers@orange.fr**

PREMIERS CHIFFRES CLÉS ANNÉE 2022 Extraits (rapport définitif et complet avril 2023)	LES PRÊTS Livres (sur place) : Aux habitants : 3 597 Aux scolaires : 1 309 CD, DVD, vidéos, périodiques, jeux : 44 Son impact intercommunal CCVH Ses prêts au réseau CCVH : 920 Le réseau CCVH aux habitants : 320 Les réservations Sur place : 10 Site CCVH : 330	SACAPACITÉ D'ACCUEIL Nombre de places assises : 10 Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires (uniquement permanence) : 4h15 Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires (scolaire) : 3h00 Nombre de jours annuel : 96 Poste informatique : 1 SES LOCAUX Surface utile* : 55m ² *Surface recommandée minimum : 100m ²	FRÉQUENTATIONS Fréquentation permanences accueil : 976 Animations / spectacles : Mensuelles : 184 Expositions : 300 Accueils scolaires Accueil de toutes les classes tous les 15 jours soit une moyenne de 80 enfants hebdomadaires Portages à domicile 4 foyers concernés Offre de service Fréquentation totale : 2 428															
SES FINANCEMENTS Dotation CCVH (livres) : 2 132€ Non valorisé : • Matériels, logiciels et maintenance informatique • Formations • Expositions, spectacles, animations Dotation communale : 1 000€ Non valorisé : • Charges et entretien locaux • Fournitures administratives, photocopies • Accueil secrétariat et régie Recettes propres* : 305€ Département : non valorisé • Bibliobus - prêts • Animations, expositions • Formations *Les inscriptions annuels de date à date	LES INSCRIT(E)S 116 inscrits sur la commune 2021 Enfants (de 0 à 14 ans) : 46 Adultes (de 15 à 64 ans) : 24 Adultes (de 65 et plus) : 25 2022 Enfants (de 0 à 14 ans) : 50 Adultes (de 15 à 64 ans) : 36 Adultes (de 65 et plus) : 30	L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES 5 bénévoles à l'année 1 bénévole ponctuel dont 4 qualifiés Temps consacré Accueil, gestion, animations : 70% d'un Etp mensuel	TARIFICATION <table border="1"> <tr> <td></td> <td>CCVH</td> <td>Hors CCVH</td> </tr> <tr> <td>Adulte</td> <td>10€</td> <td>20€</td> </tr> <tr> <td>Couple</td> <td>15€</td> <td>30€</td> </tr> <tr> <td>Association</td> <td>10€</td> <td>20€</td> </tr> <tr> <td>Tarif réduit</td> <td>5€</td> <td>10€</td> </tr> </table> Gratuit pour les mineurs et l'école		CCVH	Hors CCVH	Adulte	10€	20€	Couple	15€	30€	Association	10€	20€	Tarif réduit	5€	10€
	CCVH	Hors CCVH																
Adulte	10€	20€																
Couple	15€	30€																
Association	10€	20€																
Tarif réduit	5€	10€																

15. ÇA S'EST PASSÉ À ARGELLIERS

Journées du Patrimoine : 17 et 18 septembre 2022

Le programme des Journées du Patrimoine, concocté par les bénévoles de la bibliothèque et Christian Pioch et annoncé dans notre précédent journal, a rencontré un vif succès. Au fil des animations, ce sont près de 400 personnes qui :

- ont parcouru le cœur du village pour découvrir, sur des murs et portes prêtés par les habitants, les photos de l'exposition « *de l'Hérault aux confins du monde* ».
- tout en déambulant dans le centre ancien en se laissant porter par la balade lecture, poétique et visuelle de l'exposition photo, proposée par deux artistes du TPVH.
- se sont remémorés des souvenirs et visages anciens, au travers de l'exposition sur l'histoire de la commune.
- ont écouté, avec beaucoup d'intérêts, Christian Pioch, tout au long de la visite commentée des bâtiments remarquables de la commune.

Les enfants n'ont pas été en reste puisqu'ils ont pu découvrir à leur manière, l'expo « *de l'Hérault aux confins du monde* » grâce à un livret découverte rempli de devinettes ainsi que, pour les plus grands, dans le cadre d'une déambulation organisée avec l'aide des enseignants.

Présentation flash de notre « Guide » :

Historien et généalogiste, Christian Pioch, passionné par Argelliers et les communes du Nord de Montpellier, a récemment publié plusieurs ouvrages :

- **fin 2022** : une étude en deux volumes sur les familles Pioch de Puéchabon et d'Argelliers, une enquête sociologique dans le Languedoc rural d'antan, du XVII^{ème} siècle à nos jours, dont les mémoires de guerre d'Émilie Pioch en 1942-1946 (486 pages - 49€)
- **Début 2023** : une étude sur l'ancienne chapelle des Pénitents et les anciennes maisons consulaires de Saint-Guilhem-le-Désert, du Moyen-Âge à nos jours (160 pages - 22€)

D'autres devaient suivre prochainement ... Pour plus d'informations ou commande, vous pouvez vous adresser par mail à l'adresse : christian.pioch@orange.fr

Fête des vendanges :

Pour cette première manifestation, le samedi 1er octobre, tous les vigneron du village ont organisé une rencontre festive où plus de 350 convives se sont retrouvés au Jardin de Tranquille.

La soirée agrémentée de musique, de partage et de dégustation de vin d'Argelliers s'est déroulée dans une ambiance détendue et ne demande qu'à être renouvelée en 2023 !

Les premières Olympiades :

La pluie fine du samedi matin du 8 octobre n'a pas empêché les plus jeunes de la commune à se lancer dans les épreuves de ces toutes premières Olympiades dédiées à la jeunesse d'Argelliers. Organisées par l'association Enfance-Jeunesse Max Rouquette, ce sont 30 enfants et jeunes répartis dans sept équipes et neuf épreuves qui ont illuminé la journée : lancer de javelot, lancer de poids, relais, cross à vélo, cross à pied, basket, football, badminton et ping-pong.

Une manifestation dans le pur esprit Olympique de la Grèce antique. Des épreuves par équipes, d'autres en solo avec un représentant par équipe ou en binômes ; c'est l'esprit de cette journée qui se voulait basée sur la complémentarité, le collectif, la solidarité la mixité et l'esprit sportif.

Une journée très réussie grâce à l'aide d'Hérault-Sport et des autres partenaires de l'association : la CAF de l'Hérault, la commune, jeunesse et sports mais surtout et essentiellement par la forte mobilisation de près d'une vingtaine de parents pour encadrer la journée. Pour la pause méridienne du sportif, un repas sandwichs partagé par une soixantaine de présents et en récompense des efforts sportifs en fin de journée, des coupes, des médailles, des lots et des bons-cadeaux sportifs pour une valeur de 300€ offerts par l'association.



Halloween a hanté Argelliers :

Une soixantaine de petits et grands monstres ont hanté les rue d'Argelliers ce lundi 31 octobre. En cette période d'Halloween tout peut arriver.

L'association Enfance-Jeunesse Max Rouquette avait donné rendez-vous lugubre mais joyeux à tous les amis de Lucifer à 18h00 pour passer une soirée entre monstres de tous genres. La foule était au rendez-vous.

Soirée commencée par une déambulation de portes en portes de petits vampires, squelettes et autres zombis accompagnés par leurs semblables plus âgés. Merci de l'accueil que vous leur avez réservé. A suivi un rassemblement à 19h30 dans l'antre Vert Paradis pour une soirée buffet-boum et toiles d'araignées.

Grand merci à tous les parents pour les plats les plus originaux et goûteux les uns que les autres et cette mise en œuvre collective du banquet diaboliquement bon.

Fin du bal des vampires à 22h ; rassurez-vous chaque famille Addams et Dracula sont sagement rentrées chez elles.

Prochain rendez-vous donc l'année prochaine un 31 octobre ... de pleine lune bien sûr.

Molière avec le Théâtre Populaire de la Vallée de l'Hérault :

Dimanche 5 décembre, la pièce « *Molière en scènes* » d'après Molière a connu un franc succès auprès des Argelliens, ravis de pouvoir ainsi marquer l'événement des 400 ans de la naissance de Jean Baptiste Poquelin.



Une mise en scène superbe, des morceaux choisis des *Femmes savantes*, du *Malade imaginaire*, du *Bourgeois gentilhomme*, de *l'Avare*, de *l'École des femmes* et bien d'autres encore se sont enchaînés avec beaucoup de rythme pour le plus grand plaisir du public, transporté au XVII^{ème} siècle mais bien souvent étonné de constater la modernité des textes de cet auteur.

Un grand merci à la troupe du TPVH de nous avoir encore une fois régales !

Le Noël des enfants :

Force est de constater que le Noël des enfants n'a pas eu le succès escompté ! S'agit-il du choix de la date ? Le mercredi après-midi n'est-il pas le bon créneau ? L'info est-elle bien passée ? Pourtant les invitations avaient été insérées dans le cahier des enfants ... Dommage car tout était là pour assurer à nos enfants un super moment avec un film d'animation en sortie nationale (Le Royaume des Étoiles), un bon goûter et plein de bonbons. Nous allons réfléchir à un autre format.



Le marché de Noël :

Organisé par l'Association des Parents d'Élèves, ce marché de Noël fut une grande réussite. Des dizaines de stands, des animations tout au long de la journée, dont le Père Noël pour les enfants et des groupes musicaux venus pour distraire les visiteurs ... Rendez-vous en fin d'année 2023 pour un nouveau marché de Noël.



La parole aux associations :

À La Belle Étoile (ALBE) : association d'astronomes amateurs créée en 2015.

« Très actifs dans le domaine de l'astronomie pratique dont principalement l'astrophotographie, notre action ne se limite pas aux seuls aspects théoriques. Nous organisons régulièrement des ateliers pratiques et des sorties à destination des astronomes amateurs, des événements publics et plus généralement nous participons activement à la diffusion de la culture scientifique.

Si la pratique de l'astronomie vous intéresse ou si vous êtes simplement curieux de ce qui se cache dans la voûte céleste n'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.albe.club> »

La cigale verte : a pour objectif d'organiser différents événements sur Cantagrils afin de dynamiser notre lieu de vie et permettre aux Argelliens et Argelliennes de passer d'agréables moments ensemble.

Contact : lacigalevertcantagrils@gmail.com

L'association Enfance-Jeunesse ACM : pour des loisirs enfants et jeunes de 6 à 17 ans sur la commune d'Argelliers.

Des loisirs de pleine nature, artistique ou culturelle, d'éducation à l'environnement et de loisirs assurés par des professionnels. Activités qui se déroulent sur la commune ou sur des lieux d'activités.

Les programmations sont établies par trimestre et communiquées par mail, sur facebook, via son site internet et le site de la mairie. Intégrez notre liste de diffusion pour tout savoir !

Si vous avez des idées ou des attentes, n'hésitez pas à nous contacter.

Adhésion annuelle de 10 €.

Agenda

ATELIER NUMÉRIQUE

Création d'un plateau de jeu connecté

Samedi 11 mars - 10h00
Ancienne garderie
Animation gratuite

Animation organisée par la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault et la bibliothèque municipale d'Argelliers. Une animation tout public à partir de 8 ans. Durée : 2h.

CARNAVAL

Organisé par l'Association des Parents d'Élèves

Dimanche 12 mars
Tout public

VERNISSAGE

Exposition « Un village, ses écoles et écoliers, de 1816 à 2022 »

Samedi 18 mars - 15h30
Ancienne école
Tout public

Exposition conçue et réalisée par les bénévoles de la bibliothèque municipale avec le concours de l'Association des Parents d'Élèves et la commune d'Argelliers.

L'exposition sera ouverte les 18 et 19 mars, le 25 et 26 mars matin et après-midi, le 22 mars après-midi. Un programme riche en animations vous sera diffusé prochainement.

BALADE CONTÉE

Balade contée végétale

Samedi 25 mars - 14h30
Départ devant la bibliothèque
Tout public - à partir de 10 ans

Conteuse : Magalie Feuillas.
Animation organisée par la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault et la bibliothèque municipale d'Argelliers.

CINÉMA JAPONAIS

Samedi 1er avril
Salle Vert Paradis
Tout public - à partir de 8 ans

15h00 : projection du film japonais « Le garçon et la bête »
17h00 : goûter
17h30 : Intervention Jéhanne Brechet pour une analyse du film

Spectacle organisé par la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault et la bibliothèque municipale d'Argelliers.

PIÈCE DE THÉÂTRE

« Les règles de savoir-vivre dans la société moderne » d'après Jean-Luc Lagarce par le Théâtre Populaire en Vallée de l'Hérault

Vendredi 14 avril
Salle Vert Paradis
Entrée : 5€
Tout public - à partir de 10 ans

Naître, ce n'est pas compliqué. Mourir, c'est très facile. Vivre, entre ces deux événements, ce n'est pas nécessairement impossible. Il n'est question que de suivre les règles et d'appliquer les principes pour s'en accommoder. Il suffit de savoir qu'en toutes circonstances, il existe une solution, un moyen de réagir et de se comporter, une explication aux problèmes. Il s'agit de connaître et d'apprendre, dès sa naissance, à tenir son rang et respecter les codes qui régissent l'existence ... Un spectacle proposé par la commune en partenariat avec la CCVH.

CHASSE AUX OEUFS

Animation organisée par l'Association des Parents d'Élèves

Dimanche 16 avril - Après-midi
Tout public

FESTIVAL CIRQU'OUITE

6ème édition du festival Court Cirqu'oui

Du mercredi 3 au samedi 6 mai
Jardin de Tranquille

Laissez-vous émerveiller par des performances circassiennes sous chapiteau ! Concerts, cirque, jonglerie, magie, bal trad, théâtres et pleins de surprises à vivre en famille, pour les petits et grands. Un festival écoresponsable qui promeut des artistes locaux et d'ailleurs. Les mercredis et samedis après-midis, nous proposons plusieurs activités dans le parc : jeux en bois, monocycles, trpèze volant, grimpe aux arbres et d'autres merveilles !

Le programme sortira bientôt, suivez-nous sur notre page internet pour ne rien rater : <http://ecoledecirque-herault.fr/festivals/>

Les réservations pour les spectacles seront ouvertes dès fin mars en priorité pour les habitants d'Argelliers puis plus largement, alors gardez l'oeil alerte, nous serons bientôt dans vos boîtes aux lettres.

A votre service

16. UNE ESTHÉTICIENNE À ARGELLERS

« Je m'appelle Anaïs, je suis esthéticienne depuis plus de dix ans. J'ai ouvert mon petit institut de beauté privé en début d'année sur Argelliers. Uniquement sur rendez-vous et fermé le mercredi.

Je pratique les épilations, les soins du visage, les soins du corps, les soins du corps amincissants (starvac), les soins des mains et des pieds, et la pose de semi permanent. J'utilise les produits Payot »

Adresse : 22 route de puechabon 34580 Argelliers.
Numéro : 07 87 97 83 93
Facebook : Anaïs.R
Instagram : anais_r_institut



17. UN PLOMBIER À ARGELLERS

STPC plomberie est à vos côtés pour vos dépannages plomberie, chauffage, rénovation et petits travaux.

Adresse : 20 rue de la Croix Argelliers
Téléphone : 06 49 47 71 21
Mail : stpcplomberie@gmail.cil



18. QUINT&SENS : CABINET DE MASSAGE ITINÉRANT

« Je m'appelle Coraline Hermet, anciennement monitrice-éducatrice, j'ai eu un coup de cœur pour le domaine du bien-être et énergétique qui ont été d'un grand secours durant mon chemin de vie, c'est naturellement vers eux que mon choix s'est tourné après une réorientation professionnelle.

Ayant grandi dans un village, j'ai bien conscience que les habitants des zones rurales ont parfois des difficultés à accéder à certains services par manque de moyens de transport.

C'est donc dans cette volonté d'offrir une plus grande accessibilité de mon cabinet de massage bien-être qu'est née l'idée du fourgon aménagé.

L'idée de l'itinérance étant d'accueillir les personnes dans un espace apaisant, sécurisant autant sur le plan énergétique qu'en termes d'hygiène tout en ayant la possibilité d'être au plus près de leur domicile, lieu de vie ou lieu de travail.

Mettant un point d'honneur à privilégier le commerce de proximité, les produits issus de l'agriculture biologique et les relations de partenariat, j'espère ainsi contribuer à raviver l'esprit chaleureux et bienveillant des nombreux villages de cœur l'Hérault.



N'hésitez pas à venir me rencontrer à Argelliers tous les lundis depuis le 13 février, à partir de 9H00 au Jardin de Tranquille, réservation par téléphone au 07 56 87 95 62 ».

Infos pratiques

Mairie Argelliers :

2 rue du Presbytère 34380 Argelliers

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h00 / 16h00-18h30

Mardi : fermeture

Mercredi et vendredi : 9h00-12h00

Jeudi : 17h00-18h30 (permanence des élus)

Téléphone : 04 67 55 65 75

Allo Mairie : 06 31 72 59 50

Mail : mairie@argelliers.fr

Site : www.argelliers.fr

Actes et opérations réalisables en mairie :

Actes de naissance

Actes de décès

Actes de mariage

PACS

Actes de livret de famille

Reconnaissance d'un enfant

Recensement militaire

Culte et messe :

Montarnaud : dimanche à 11h00

Argelliers, Saint-Paul, La Boissière et

Vailhauquès : dimanche 9h30 et samedi 18h00

(roulement une semaine sur deux)

Garderie municipale

Matin : 7h30 à 8h35

Après-midi : 16h45 à 18h15

04 67 55 59 39 - 07 55 66 50 67

Bibliothèque :

Mardi : de 16h45 à 18h00

Samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 04 67 55 59 39

Mail : bibliotheque_argelliers@orange.fr

Services publics :

Eau : La Saur 04 34 20 30 01

Dépannage 24h/24 04 34 20 30 08

Électricité : CESML 04 67 66 67 30

Service assainissement : CCVH

04 67 57 36 26

Pharmacie de garde : sur le site www.3237.fr

ou par téléphone : 32 37 (24h/24 service payant)

Journal d'informations municipales Notre Argelliers n°8

Mars 2023

Responsables de la communication :

Valérie GROS, Florence LAUSSEL,
Vincent BOUBAL, Thierry AILLAUD

Imprimé en France (Occitanie) - Papier recyclable
Ne pas jeter sur la voie publique

